

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol III

Montréal, (Bas-Canada) 16 Novembre 1861

No. 45.

SOMMAIRE.—Chronique : Allocution du S. P. Pie IX.—Le curé jouant du violon à ses paroissiens.—XXII—Guérison de Onésime Goujon : XXIII—Guérison de Mme veuve Benoit : XXIV—Guérison de Mme Filiatrault.—Discours prononcé par M. Raymond, V. G., à la translation du corps de Messire Girouard.—Bibliographie. Joseph Royal.

### CHRONIQUE.

Nous publions à la suite, le discours remarquable que M. Raymond, grand-vicaire de St. Hyacinthe a prononcé à la translation des restes de M. Girouard, ancien curé et fondateur du Collège.

Les plus beaux titres de M. Girouard, étaient admirablement représentés dans cette cérémonie, ce collège qui accueillait ses restes et dont il était le fondateur, ce nombreux clergé qui venait lui donner des marques de sa vénération et de ses affections profondes et dont il était le père ; ces hommes éminents, distingués qui étaient accourus et dont il avait contribué à doter le pays, tout parlait dans cette belle cérémonie.

Or, en se rappelant ces différentes circonstances on comprendra encore mieux comme les paroles touchantes du Panégyrique répondaient à tant d'émotions et tant de pieux souvenirs.

M. le Grand-Vicaire Raymond l'un des nombreux élèves de M. Girouard, l'un des plus illustres par ses œuvres, ses vertus, qui de plus au milieu de ses travaux infatigables, a su donner une si bonne impulsion au mouvement des esprits par ses productions littéraires, a répondu à l'attente générale et nous a parlé d'un excellent homme dans un excellent discours.

Nous avons regretté de n'avoir pu le publier plus tôt, nos lecteurs nous sauront gré de le conserver ainsi dans les colonnes de l'Écho.

Nous avons aussi à rendre compte de la *Gazette des Campagnes*, publiée à Kamouraska ; la forme de cette publication est des plus satisfaisantes, le but en est des plus louables et des plus utiles dans ce pays, c'est de parler aux cultivateurs le langage qui leur est le plus accessible et qui répond le mieux à leurs plus chers intérêts.

Ce que nous avons vu jusqu'à présent est parfait sous tous les rapports ; rédaction intéressante, forme extrêmement vive et populaire, pleine d'expressions frap-

pantes et pittoresques qui sont si bien accueillies par ces esprits droits et avides de la vérité.

Une publication qui se soutiendra jusqu'au bout dans un si bon esprit et dans une forme si piquante, sera assurément l'une des meilleures œuvres que l'on ait jamais accomplies dans aucun pays. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite, et qui convient aux intentions comme aux talents des estimables rédacteurs.

Les *Soirées Canadiennes* continuent avec une relation très intéressante de M. l'abbé Ferland sur un voyage dans le pays de Gaspé. Les qualités particulières du savant historien, dans le récit anecdotique et familier, brille ici au plus haut degré. Nous avons en M. Ferland non-seulement un érudit consommé, un brillant écrivain, mais, qui plus est, un parfait rédacteur d'*impressions de voyages*. Nous continuons à recommander les *Soirées Canadiennes* à nos lecteurs.

Quand ce numéro aura paru, M. Granet, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, grand-vicaire de ce diocèse, sera revenu de son voyage d'Europe. Nous nous empressons de lui souhaiter la bienvenue. Nous savons toute la part qu'il a prise au bien de la religion dans ce pays, surtout depuis qu'il a été appelé à la direction du Séminaire. Sa piété, sa science, son zèle, son cœur dévoué au bien, sont connus.

Nous savons de plus ce qu'il a fait pour répandre dans le pays, le goût de l'instruction sérieuse et chrétienne. Le *Cabinet de Lecture Paroissial*, le *Cercle Littéraire*, les lectures qui ont eu lieu régulièrement depuis près de cinq ans, toutes ces œuvres doivent connaître dans M. Granet leur protecteur le plus dévoué, et leur plus zélé promoteur. Il appartient donc à l'*Écho du Cabinet Paroissial* de saluer son arrivée de ses félicitations et en augurant bien de son retour pour toutes les œuvres les plus utiles de la paroisse, d'en espérer une ère croissante de prospérité pour les œuvres de la jeunesse.

Allocution prononcée par N. S. P. le Pape Pie IX dans le Consistoire secret du 30 septembre 1861.

Vénérables Frères,

Que de fois déjà, vous ne l'avez pas oublié, Vénérables Frères, Nous avons dû, l'âme pénétrée de douleur, élever la voix dans votre auguste assemblée pour

Nous plaindre des maux si grands et à jamais déplorables causés à l'Eglise catholique, à ce Siège apostolique et à Nous-même, au grand détriment de la société civile, par le gouvernement piémontais et par les auteurs et fauteurs d'une funeste rébellion, surtout dans les malheureuses provinces d'Italie que ce même gouvernement a usurpées avec autant d'injustice que de violence. Parmi les blessures sans nombre et toujours plus graves que ne cessent de porter à Notre sainte religion ce gouvernement et des hommes qui ont ourdi une conjuration abominable, Nous avons la douleur de rappeler aujourd'hui ce qui a été fait contre Notre cher fils, votre illustre collègue, le vigilant Archevêque de l'Eglise de Naples, illustre par sa piété et par sa vertu, que vous voyez ici présent, et qui, saisi par une troupe de soldats, a été arraché à son propre troupeau, à la grande douleur de tous les gens de bien. Tout le monde sait comment les satellites de ce gouvernement et de cette rébellion, plein d'astuce et de tromperie, et devenus abominables dans leurs vols, renouvelant les attentats et les fureurs des anciens hérétiques, et se livrant à des accès de rage contre les choses saintes, travaillent de toutes leurs forces, comme si jamais un tel dessein pouvait réussir, à détruire l'Eglise de Dieu et la religion catholique ; à arracher de toutes les âmes sa doctrine salutaire ; à exciter et à enflammer toutes les mauvaises passions. De là, tous les droits divins et humains foulés aux pieds, les censures ecclésiastiques méprisées, les évêques, avec une audace qui croit de jour en jour, chassés de leurs propres diocèses et même jetés en prison ; la plupart des peuples fidèles privés de leurs pasteurs, les prêtres réguliers et séculiers accablés de mauvais traitements et en butte à toutes sortes d'injustices ; les congrégations religieuses détruites, leurs membres expulsés de leurs maisons et réduits à la plus complète indigence ; les vierges consacrées à Dieu obligées de mendier leur pain ; les temples les plus vénérés dépouillés, profanés, changés en cavernes de voleurs ; les biens sacrés pillés : l'autorité et la juridiction ecclésiastique violée, usurpée ; les lois de l'Eglise méprisées et foulées aux pieds. De là encore la fondation d'écoles où sont enseignées des doctrines de perversion, et la publication de libelles pestilentiels, de journaux, œuvres de ténèbres, répandus de toutes parts, à grands frais, par les agents de la conjuration infâme. Ces écrits pernicieux et abominables attaquent notre sainte foi, la religion, la piété, l'honnêteté, la pudeur, l'honneur et la vertu ; ils renversent les vraies et inébranlables règles de la loi éternelle et naturelle, du droit public et privé ; ils attaquent la liberté légitime et le droit de propriété des particuliers ; ils ruinent les fondements de la famille, cette société domestique, et de la société civile ; ils noircissent par de fausses accusations et déchirent par de sanglantes injures la réputation des gens de bien ; ils font naître partout le désir effréné de vivre dans la licence et de tout oser, de telle sorte que tous les vices et toutes les erreurs sont chaque jour de plus en plus impunément soutenus, prêchés et propagés.

Il n'est personne qui ne voie quelle suite déplorables de calamités, de crimes et de maux de toute espèce s'est répandue, principalement sur la malheureuse Italie, à la suite de cette grande et criminelle rébellion. Car, pour nous servir des paroles du Prophète : *La malédiction, le mensonge, l'homicide, le larcin et l'adultère ont inondé le monde, et le sang a été recouvert par le sang.*

Saisi d'horreur, rempli d'affliction, le cœur se refuse à rappeler toutes ces villes du royaume de Naples incendiées et rasées, et tous ces prêtres et religieux remarquables par leurs vertus, tous ces citoyens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, sans en excepter même ceux que la maladie consumait, accablés d'outrages indignes, jetés dans les prisons ou mis à mort de la manière la plus barbare, sans qu'on daignât même instruire leur cause. Qui ne serait rempli de la plus profonde tristesse en voyant ces hommes, ces rebelles en délire, n'être retenus par aucun sentiment de respect ni pour les ministres sacrés, ni pour la dignité d'Evêque ou de Cardinal, ni pour Nous, ni pour ce Siège apostolique, ni pour les temples et les objets saints, ni pour la justice, ni pour l'humanité, et semer partout la ruine et la dévastation ? Et quels sont ceux qui agissent ainsi ? des hommes qui ne rougissent point d'avance, avec l'impudence la plus effrontée, qu'ils veulent donner la liberté à l'Eglise et rendre à l'Italie le sens moral. Ils poussent le cynisme jusqu'à demander au Pontife romain de consentir à leurs désirs iniques, afin d'éviter ainsi, disent-ils, que de plus grands maux ne tombent sur l'Eglise.

Mais ce qui Nous cause la plus grande douleur, Vénérables Frères, c'est que plusieurs membres du clergé séculier et régulier, en Italie, parmi lesquels il s'en est même trouvé qui étaient revêtus de dignités ecclésiastiques, misérablement entraînés par ce funeste esprit d'erreur et de rébellion, et oublieux de leur vocation et de leurs devoirs, se sont écartés du chemin de la vérité, ont donné leur assentiment aux desseins des impies, et sont devenus, au grand regret des gens de bien, une pierre d'achoppement et de scandale.

A tous ces malheurs, source pour nous de tant de douleurs, est venu s'ajouter une douleur nouvelle : dans les Etats du Mexique, des hommes non moins criminels, animés d'une semblable haine contre l'Eglise catholique, n'ont pas craint de promulguer les lois les plus injustes et les plus opposées au pouvoir, aux droits et à la doctrine de cette même Eglise. Ils ont pillé les biens ecclésiastiques, dépouillé les autels, persécuté les membres du clergé et des ordres religieux, chassé les vierges consacrées à Dieu, et enfin arraché à leurs troupeaux, et après les avoir accablés d'outrages, envoyé en exil les Evêques, qui, presque tous, sont venus dans Notre ville de Rome, où ils Nous ont donné de grandes consolations, par l'exemple des vertus qu'ils possèdent à un si haut degré.

Ce n'était pas assez. Dans une autre partie de l'Amérique, dans la Nouvelle-Grenade, il y a peu de temps des perturbateurs de l'ordre public, après s'être emparés de l'autorité suprême, ont promulgué un décret détestable par lequel il est interdit à la puissance ecclésiastique d'exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil. Ils ont dispersé les membres de la célèbre Compagnie de Jésus, qui a rendu de si grands services à la religion et à la société, et, de plus, ils ont forcé Notre délégué, le délégué de ce Saint-Siège de sortir dans les trois jours des frontières de leur Etat.

En présence d'une si déplorable perturbation des choses divines et humaines, vous comprenez aisément, Vénérables Frères, toute l'amertume de Notre douleur. Cependant, au milieu de ces peines et angoisses que Nous ne pourrions jamais supporter sans une assistance

particulière de Dieu, c'est pour Nous une consolation suprême de voir l'admirable religion, la vertu et le courage de Nos Vénérables Frères les Evêques d'Italie et du monde catholique tout entier. Ces Vénérables Frères, en effet, attachés à Nous et à ce Siège de Pierre par les liens les plus étroits de la foi, de la charité et du respect, ne se laissant intimider par aucun péril et remplissant leur ministère à l'honneur immortel de leur nom et de leur ordre, ne cessent, de vive voix ou par des écrits remplis de sagesse, de défendre avec intrépidité la cause de Dieu, celle de sa sainte Eglise et de ce Siège apostolique, ses droits, sa doctrine, la cause de la justice et de l'humanité; de veiller avec le plus grand soin à l'intégrité de leur troupeau, de réfuter les doctrines fausses et erronées des hommes ennemis, et de résister courageusement à leurs efforts impies.

Nous ne ressentons pas une joie moins vive en voyant de quelle manière éclatante les prêtres et la population fidèles soit de l'Italie, soit de toutes les autres parties de l'univers chrétien, marchant sur les traces de leurs Prélats, se glorifient de plus de manifester publiquement envers Nous et ce Siège apostolique leur amour, leur vénération, et de professer, de défendre avec un zèle admirable notre très sainte religion. En Nous voyant dépouillé de Notre domaine civil, du domaine civil de ce Saint Siège presque tout entier, et par suite plongé dans d'inextricables embarras, Nos Vénérables Frères, leur clergé et les fidèles, pénétrés de douleur, ont cru que rien ne pouvait être plus méritoire pour eux, plus glorieux, plus conforme à l'esprit de la religion, que de pouvoir avec un zèle plein d'amour, par leurs pieuses et spontanées largesses, à ces besoins si grands de Notre personne et de ce Saint Siège. C'est pourquoi, tout en rendant, dans l'humilité de Notre cœur, les plus vives actions de grâces au Dieu de toute consolation, qui daigne, par cette remarquable piété et cette générosité de l'Episcopat et du peuple fidèle, Nous donner un adoucissement, une consolation et une force au milieu de Nos chagrins et de nos amertumes, Nous sommes heureux de témoigner de nouveau, à la face du monde, Nos sentiments de profonde gratitude pour les Evêques et pour leurs peuples fidèles, puisque c'est à leur appui et à leur secours que Nous devons exclusivement de pouvoir suffire à ces nécessités si grandes et qui vont toujours croissant.

Ici, Vénérable Frères, Nous ne saurions passer sous silence les témoignages constants d'affection réelle, de fidélité inébranlable, de soumission dévouée et de libéralité généreuse par lesquels le peuple romain a voulu prouver et prouve chaque jour que son désir le plus cher est de rester inviolablement uni à Notre personne, à ce Siège apostolique et à Notre souveraineté civile, qui est légitimement à Nous et à ce même Siège; qu'il repousse et condamne, qu'il abhorre et déteste les menées coupables et les tentatives de ceux qui cherchent à répandre le trouble dans son sein et à lui tendre des embûches. Vous-mêmes, Vénérables Frères, n'avez-vous pas constaté nombre de fois les manifestations publiques, si évidemment sincères et si éclatantes, par lesquelles ce peuple romain, que Nous aimons tant, ne cesse d'attester et de faire paraître au dehors les sentiments de sa foi traditionnelle, qui le rendent si digne de louanges.

Nous avons la divine promesse que Jésus-Christ Notre-Seigneur sera avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et que les portes de l'enfer ne pré-

vaudront jamais contre elle, et Nous sommes assuré que Dieu ne faillira pas à sa parole; il arrivera donc un jour, jour de merveilles, où ce Dieu montrera que la redoutable tempête où nous sommes n'a point été soulevée pour submerger le vaisseau de l'Eglise, mais bien pour l'élever. En attendant, ne cessons pas, Vénérables Frères, d'invoquer de tout notre cœur et sans relâche le patronage tout-puissant de la très sainte et immaculée vierge Marie; prions et conjurons, et la nuit et le jour, par les plus ferventes supplications, le Dieu très clément, dont la nature est bonté même, dont la volonté est la toute-puissance même, dont l'action est la miséricorde même, de vouloir bien abrégier les jours de la tentation, tendre à la société civile et chrétienne, si cruellement affligée, sa droite secourable, et répandant sur tous les trésors de sa grâce et de sa miséricorde, convertir tous les ennemis de l'Eglise et de ce Saint Siège, les ramener dans les voies de la justice, et, par sa vertu toute-puissante, faire que, toutes les erreurs étant dissipées, toutes les impiétés abolies, sa très sainte religion, dans laquelle réside par excellence le principe de la félicité et de la paix même temporelles des peuples, se fortifie, fleurisse et règne de plus en plus par toute la terre.

### Légende par J. T.

LE CURÉ JOUANT DU VIOLON A SES PAROISSIENS.

#### I.

M. X. fut envoyé, pour exercer son ministère, dans une paroisse où l'indifférence avait glacé bien des cœurs, et dont l'Eglise, par une conséquence malheureuse, était souvent sinon déserte, du moins peu fréquentée à l'heure même des saints offices du dimanche. Le zélé pasteur cherchait un moyen d'attirer à lui ces enfants absents; mais, paroles, conseils, prières, tout était inutile.

Par bonheur, ou plutôt par une singulière permission de la providence, M. le curé était habile musicien et il excellait surtout à jouer du violon. Durant le jour, l'harmonieux instrument restait sans accords; mais le soir après tous les soins donnés à son cher troupeau, alors que tout dormait ou devait dormir, du fond de l'humble presbytère où M. le Curé était retiré, les passants attardés eussent pu entendre les accents argentés de la corde vibrante qui semblait ébranlée, non par une main humaine, mais par un souffle de la pensée... Il était impossible de ne pas s'arrêter; les esprits les plus distraits se trouvaient bientôt captivés et enchaînés... Cette voix du violon était si bien une prière, que plus d'un passant, entraîné par une impression à laquelle il ne pouvait se soustraire, ne quittait les marches du presbytère que pour aller toucher la porte de l'Eglise, et pour s'agenouiller sur le seuil, afin de faire une prière.

Peu à peu, ce ne furent pas seulement des passants attardés qui écoutaient le soir sous les fenêtres de M. le Curé; on oubliait le sommeil pour l'entendre.

Le bon Curé remarqua avec surprise le charme que commençait à exercer son harmonieux violon; son plan fut bientôt dressé.

#### II.

Un samedi soir que la foule était plus grande encore que de coutume, et que tous les habitants qui semblaient

s'être donné rendez-vous à cette place étaient silencieux, attentifs, groupés au clair de lune sur les terrains en pente qui entourent la modeste demeure, il commença une douce et fraîche mélodie qui parlait aux cœurs les plus naïfs et aux esprits les moins exercés ; c'était comme un tableau champêtre et animé, où tous les bruits de la nature changeante semblaient successivement se faire entendre... et puis la voix magique cessa tout à coup de vibrer dans l'espace. M. le Curé se montra alors sur les premières marches du presbytère, et, s'adressant à ceux qui se trouvaient le plus près de lui :

— Mes enfants, leur dit-il, la soirée est avancée ; vous entendrez le reste *demain, à la grand'messe*. Je vous y donne rendez-vous à vous tous qui vous trouvez encore ici à cette heure indue et même à tous vos amis. N'y manquez pas, et maintenant, mes enfants, allez dormir en paix. La nouvelle circula dans la foule, qui s'écoula lentement, en riant de l'innocente malice du bon Curé.

Le lendemain était le dimanche de la Fête-Dieu. L'église était ornée de fleurs et d'enfants, ces jeunes fleurs de la vie que nous aimons tant à voir respirer et fleurir sous la voûte du temple. Tout le monde fut de parole, et aussi M. le Curé. L'église était remplie... la foule silencieuse et encore un peu incrédule. Cette annonce d'un curé qui allait jouer du violon à ses paroissiens dans une église, avait mis en émoi tous les gens qui se préoccupaient d'un événement inaccoutumé, si petit qu'il soit, c'est-à-dire tout le monde. Les villages voisins et les maisons de campagne des environs avaient fourni leur contingent. C'était bien ce que voulait M. le Curé.

Au milieu de l'office divin il monta en chaire d'un air radieux, et, après une courte invocation et un remerciement au Seigneur.

— Je vous tiens donc, dit-il, mes frères, mes amis inconnus, mes brebis égarées ; avec mon violon, j'ai fait rentrer mon troupeau dans sa bergerie, comme fait le berger avec son chalumeau. Vous l'entendrez encore, cet instrument que vous voyez au pied de l'autel, puisque vous l'aimez mieux que la voix de votre pasteur, mais c'est à la condition que vous écouterez aussi mes paroles de paix et d'amitié. Dieu me pardonnera, je l'espère, si c'est manquer à la dignité du pasteur que de toucher vos oreilles pour arriver à votre cœur. Mais j'en accepte la responsabilité ; sa miséricorde n'est-elle pas infinie et ses voies mystérieuses ? Si la providence a mis dans ma main ce moyen de vous attirer dans mes bras, qu'elle soit bénie ! Aujourd'hui que vous êtes entrés dans ce temple, vous m'appartenez, vous êtes mes enfants, et je vous prédis que vous y reviendrez, non pas pour moi, mais bien pour le Seigneur.

Il leur tint ensuite des discours si simples, si bien appropriés à cette première entrevue ; il sut leur parler de leurs enfants et de leur famille avec des accents si tendres et si vrais, que plus d'une mère se mit à pleurer, et parmi les hommes eux-mêmes, assez indifférents en pareil cas, quelques-uns ne pouvaient dissimuler leur émotion et leur étonnement.

Après le sermon, M. le Curé se mit à genoux devant l'autel, prit son violon couronné de fleurs d'églantiers, et l'éleva vers le Saint-Sacrement, qui resplendissait sur l'autel, comme pour demander pardon à Dieu d'un acte si inaccoutumé ; — ce fut un moment solennel dans sa simplicité ; — puis, se tournant avec effort vers l'auditoire, il recommença comme une extase la belle mélodie

champêtre qu'il avait interrompue la veille dès les premières mesures.

C'était le chant qui convenait le mieux à la circonstance. La nature était en fête ; l'église était remplie de fleurs qui rappelaient les beautés de la campagne ; leur odeur se mêlait au parfum de l'encens, tout semblait concourir à l'émotion. La fin de cette mélodie était évidemment une sublime invocation, une harmonieuse action de grâces pour toutes les merveilles de la nature que Dieu a prodiguées à l'homme, comme s'il voulait lui faire entrevoir, dès ce monde de misère, les magnificences de l'autre vie. On y distinguait par intervalles jusqu'au tintement de l'*Angelus* du soir qui imitait à s'y méprendre la voix même de la cloche argentée de la vieille tour ; ce public simple et bon le comprit tout de suite, et l'auditoire était agenouillé, et tous les fronts étaient courbés vers la terre lorsque le digne prêtre, épuisé d'émotion, remit le violon à son acolyte et continua le service divin.

Par combien de nouveaux amis fut accueilli M. le Curé en sortant de l'église ! Par combien de lèvres ses faibles mains furent baisées ! Combien de fleurs trouvait-il sous ses pas jusqu'à l'humble presbytère ! L'affection de tous lui était gagnée, et c'est ainsi que la corde d'un violon attira plus de fidèles que la cloche de la tour.

Depuis ce temps, quelquefois encore M. le Curé dans les grandes fêtes solennelles, apportait son violon et empruntait à cette voix mystérieuse les accents les plus purs pour honorer le Seigneur et pour toucher les cœurs. Mais les fidèles qui avaient entendu ses entretiens paternels étaient demeurés ses auditeurs assidus, et chaque dimanche, il versait sur cette population attentive la consolation de sa parole sympathique.

J. T.

## XXII.—GUÉRISON D'ONÉSIME GOUJON, EN 1860.

Je, Onésime Goujon, née à Montréal, demeurant au faubourg St. Joseph, de cette ville, rue St. George, No. 61, âgée de dix-neuf ans, fille d'Antoine Goujon et de Marie Lécuyer, atteste à la gloire de Notre-Dame de Piété, avoir été guérie par son secours d'une affection aux yeux, qu'on jugeait être incurable. A l'âge de quinze ans, j'avais déjà été atteinte de ce mal, qui persévéra l'espace d'un an, et dont enfin je fus beaucoup soulagée par le traitement d'un oculiste. Mais aux mois de janvier 1860, mon mal reparut le même qu'auparavant, et au mois d'avril, il était devenu bien plus intense qu'il n'avait jamais été. Le blanc de mes yeux était tout en sang et tout piqué. J'éprouvais des douleurs très-vives qui me faisaient pousser des cris continuels, m'ôtaient le sommeil, et me mettaient dans un état de souffrances si aiguës, que je ne pouvais pas appuyer ma tête sur un oreiller sans ressentir les douleurs les plus intolérables. Ma vue était entièrement perdue, du moins pendant quinze jours, je ne pouvais pas même distinguer les personnes qui venaient me voir. Le docteur qui me soignait alors, pensait que mon mal était sans remède, il jugeait même qu'il ne causerait la mort ; et voyant que son traitement n'apportait aucune diminution à mon mal, qui au contraire augmentait de plus en plus, il ne me donnait des remèdes que pour la forme, en vue de calmer mes justes frayeurs.

Le 8 ou le 10 du mois d'avril 1860, une de mes

amies, Melle. Laurin, touchée de mes souffrances et du danger auquel elle me voyoit exposée, commença une neuvaine de prières en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, pour obtenir ma guérison. Pendant les jours de la neuvaine, je souffris comme à l'ordinaire, mais le huitième jour qui était un samedi, je commençai à faire sur mes yeux des onctions avec l'huile de la lampe, qui brûle devant la statue miraculeuse, et aussitôt mes douleurs cessèrent, et j'éprouvai un soulagement si sensible que le sous-lendemain, lundi, ma vue était parfaitement claire; je distinguais très-nettement les objets, et qu'enfin, je fus en état de descendre de ma chambre ce jour là même. Ma guérison s'opéra avec tant de promptitude, que le médecin étant venu me voir ce jour là, ne pouvait d'abord croire à ses propres yeux. La rougeur des yeux était disparue en grande partie: elle diminua graduellement, en sorte qu'au bout d'un mois et demi, il n'en restait aucun vestige. Depuis le mois d'avril, mon mal n'a plus reparu, grâce à la puissante protection de ma bienfaitrice à laquelle je rends ce témoignage avec autant de reconnaissance que de bonheur.

ONÉSIME GOUJON.

Montréal, 25 janvier 1861.

#### XXIII GUÉRISON DE MADAME VEUVE BENOIT.

Marie Agathe Charland, veuve de M. F. X. Benoit, demeurant à Chambly, fut atteinte, dans l'été de 1859, à l'âge de 70 ans, d'une espèce de chancre qui lui couvrait la moitié de la joue droite, au milieu duquel, paraissait une croûte, et tout autour, une teinte bleuâtre: ce mal lui occasionnait de vives démangeaisons, et lui était insupportable. Après plusieurs mois de souffrance, elle eut recours à la protection de Notre-Dame de Pitié pour obtenir sa guérison, et se procura par le moyen de sa belle-sœur Marie Françoise Comeau, de l'huile de la lampe qui brûle devant la Statue Miraculeuse de Marie. On était alors dans la saison de l'automne 1859. Marie Agathe Charland, pleine de confiance au pouvoir de Notre-Dame de Pitié, commença donc à faire sur son mal des onctions avec cette huile, et tout aussitôt elle en ressentit les salutaires effets, jusques-là qu'après trois ou quatre onctions, son mal l'avait totalement quittée, et il n'en restait plus aucune espèce de trace. Depuis ce temps il n'a plus reparu, et la peau de sa joue droite est aussi saine que si jamais elle n'y avait eu aucun mal. Elle est bien convaincue qu'elle ne doit une guérison si prompte et si constante qu'à la puissance de Notre-Dame de Pitié. Ceux qui l'ont vue avant sa guérison et qui l'ont revue ensuite, partagent la même conviction, spécialement sa belle-sœur dont on a parlé, et toutes les personnes de la maison où elle demeure, ainsi que celles du voisinage.

Telle est la déclaration qu'elles ont faites pour rendre hommage à la puissante protection de Notre-Dame de Pitié.

MARIE AGATHE CHARLAND.  
MARIE FRANÇOISE COMEAU.

A Chambly, avril 1861.

#### XXIV GUÉRISON DE MME. FILIATRAULT, EN 1856.

Madame Hélène Rivet épouse de M. Octave Filiault, née à Montréal, demeurant au Faubourg St. Laurent de cette ville, fut affligée d'une dartre vive qui cou-

vrit ses deux mains l'espace de douze ans: Affection qui se renouvelait surtout l'hiver et laissait ensuite des traces sur ses mains le reste de l'année. Elle s'adressa à plusieurs Docteurs qui lui prescrivirent sans succès divers remèdes.

Elle avait renoncé enfin aux Docteurs et aux remèdes, lorsqu'une Sœur de la Congrégation, dans l'été de 1856, lui conseilla d'avoir recours à Notre-Dame de Pitié: Mme. Filiault, remplie de confiance en Marie, commença une neuvaine à cette intention, faisant sur ses mains des onctions avec de l'huile de la lampe qui brûle devant la Statue Miraculeuse. Dès qu'elle usa de cette huile, elle remarqua un changement sensible dans son mal, qui alla toujours en diminuant, et disparut tout-à-fait au bout de deux mois. Quoique, depuis sa guérison, il se soit écoulé déjà quatre ans, elle n'a jamais plus rien éprouvé de son ancien mal, ni au retour de l'hiver, ni dans aucune autre saison de l'année. Ce changement est d'autant plus remarquable, que depuis douze ans, ses mains s'enflaient chaque hiver, et devenaient si sensibles, que lorsqu'elle voulait s'en servir, il s'y formait des gerçures d'où le sang sortait; et qu'elle ne pouvait mettre ses mains dans l'eau sans s'exposer aux plus fâcheux accidents.

Telle est la déclaration qu'elle a faite et signée aujourd'hui, 3 novembre 1860.

VEUVE OCTAVE FILIATRAULT.

#### Discours prononcé par M. Raymond, V., G.,

A LA TRANSLATION DU CORPS DE MESSIRE GIROUARD.

Au Séminaire de St. Hyacinthe, le 17 juillet 1861.

MESSEIGNEURS, (1) MESSIEURS,

J'aurais désiré qu'une parole plus digne que la mienne de louer celui qui est l'objet de cette fête funèbre et plus propre à satisfaire l'attention d'un tel auditoire se fut élevée en ce jour au nom de la religion et de la société pour rendre honneur au vénéré Messire Antoine Girouard, fondateur de ce collège. Mais une voix que j'entendais au fond de mon cœur, et dont les accents étaient répétés à mon oreille par tous ceux à qui je m'adressais à cet égard, une voix me disait: A qui a reçu plus amplement le bienfait, appartient le devoir d'exprimer la reconnaissance: à qui a mieux connu celui dont on vénère la mémoire, il convient d'en parler aux autres.

Au nom de la maison qu'il a fondée, qui est son œuvre propre, et qui reçoit aujourd'hui ses restes, et au nom des rapports personnels que j'ai eus avec lui dès mon enfance, et de la gratitude que je lui dois comme son élève, il me faut donc parler en ce jour. C'est un devoir que je me sens imposé et par les autres et par moi-même. Et pourquoi n'ajouterai-je pas: c'est un bonheur? Oui, malgré tout ce que ma parole m'inspire de défiance, je suis heureux, je suis heureux, ô prêtre, que j'ai vénéré avec les premiers sentiments qui se sont formés dans mon cœur; vous à qui je dois le bonheur de l'éducation, la dignité du sacerdoce, je suis heureux de pouvoir faire cette solennelle protestation de ma gratitude pour vos bienfaits, de mon admiration pour vos vertus, de mon dévouement à honorer votre mémoire!

Il me faut parler, mais qu'ai-je à dire? Ce que vous savez tous. Quels sentiments ai-je à exprimer? Ce que vous éprouvez tous. Ce concours immense, ces hauts dignitaires de l'Eglise, ce clergé si nombreux, ces citoyens distingués, ces honorables membres des grands corps de l'Etat, ces anciens élèves accourus des diverses

(1) Mgr. La Rocque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Taché, évêque de St. Boniface.



parties du pays, ce peuple qui se presse autour des restes de son pasteur, cette translation de son corps, s'accomplissant avec tant de pompe et de solennité, cette émotion qu'éprouvent tous les cœurs, qu'expriment toutes les figures, oh! tout cela atteste que tous connaissent, que tous apprécient le mérite de l'homme qui reçoit cet hommage; que tous sentent et la gratitude et le respect qui doivent s'attacher à son nom. Oui, mais il faut un inter-prète du sentiment public; il faut qu'une voix s'élève, parlant au nom de tous, donnant une expression à ce qui est dans tous les cœurs.

Eh bien! dans cette circonstance, le plus digne honneur que nous puissions rendre à la mémoire de Messire Girouard, c'est de rappeler ce qu'il a été. S'entretenir de ceux que l'on vénère, de ceux que l'on aime, en redisant leurs titres au respect et à l'affection, c'est là la meilleure expression de ces sentiments mêmes. Et d'ailleurs, si la reconnaissance envers Messire Girouard ne s'est point affaiblie, le souvenir de ses actes, en certaines particularités du moins, a dû subir nécessairement l'action du temps si puissant à effacer. Je crois donc correspondre à l'intérêt, manifesté si vivement aujourd'hui à son égard, en faisant mieux apprécier, par quelques détails, le mérite éminent de ce digne prêtre, particulièrement dans son œuvre principale, la fondation de cette maison.

Nous avons élevé, il est vrai, vers le Dieu des miséricordes des prières pour son âme. L'ignorance où nous sommes des jugements du Seigneur nous en a fait un devoir, et c'est d'ailleurs nous conformer aux intentions de l'Eglise, qui demande des prières pour tous ceux qu'elle ne déclare pas bienheureux. Mais qui de nous ne se sent pas porté à suppléer par son jugement à la décision de l'Eglise, au souvenir de ces œuvres de charité, auxquels le bonheur céleste a été promis, œuvres qui ont suivi notre bien-aimé fondateur au tribunal de Dieu pour ôter à la justice ses droits, si elle en avait encore, et faire prévaloir la miséricorde?

N'est-il pas dit: "*Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stella in perpetuas æternitates.*" (Dan. 12, 3.) Messire Girouard a donné l'éducation, et une éducation chrétienne, sanctifiante, propre à les rendre justes, à un grand nombre d'hommes. Il doit donc être là haut brillant dans les splendeurs des saints. Il est une étoile qui scintille au firmament, et si elle est du nombre de celles dont l'éclat n'arrive pas jusqu'à nos yeux, nous pouvons la regarder comme la bonne étoile de la maison qu'il a fondée, et espérer d'elle l'influence la plus salutaire. Puisse son bonheur être augmenté par l'honneur que nous lui rendons, et qu'il daigne agréer ce faible tribut de louanges que mes lèvres vont lui présenter en redisant ses titres à notre admiration et à notre gratitude.

Je n'ai point à rappeler les vertus de son jeune âge qui le rendaient plus cher à un beau-père que ses propres enfants; à redire son travail et sa régularité au collège, qu'il me serait doux pourtant d'offrir pour exemple à cette jeunesse studieuse; à mentionner ses succès dans ses études classiques, attestés par sa grande facilité à parler et à écrire le latin, et la force de ses études théologiques, qui, après moins de deux ans de séminaire, lui permit d'être promu au sacerdoce et d'être employé au ministère.

Je ne le suivrai pas dans ses missions lointaines à la Baie des Chaleurs, dont il a desservi seul pendant quelque temps les deux côtes dans toute leur étendue. J'aurais trop à dire de son zèle apostolique, de son dévouement, qui lui a fait plusieurs fois braver la mort en traversant la Baie au milieu des plus grands dangers, pour porter les secours de son ministère; de cette charité qu'il manifesta si souvent envers les pauvres habitants de ces contrées; vertu dont il connaissait tout le prix, lui qui a dit cette parole, qu'on ne peut trop répéter: Quand j'avais quelque faute à me reprocher, je me disais: Donnons une *couverture* à un pauvre sauvage, car la charité efface tous les péchés aux yeux de Dieu.

Je ne mentionnerai de ses quinze ans de séjour à la Pointe-aux-Trembles, que la visite qu'il y reçut à plusieurs reprises des sauvages qu'il avait desservis à la Baie des Chaleurs, venant lui exprimer leur reconnaissance et le supplier de revenir au milieu

d'eux; car, disaient-ils, ils s'ennuyaient de leur père et de leur ami. Bons sauvages, j'admire votre gratitude; je comprends comment la bonté de votre pasteur a pu vous attacher à lui. Mais cessez vos instances: son cœur généreux pourrait y céder: ah! laissez-nous le. Voici qu'une autre carrière digne de son zèle va s'ouvrir pour lui. Il y a encore un pays, que je puis appeler de mission qui le réclame: là il opérera un bien plus grand encore que chez vous: là aussi il sera bon et dévoué; il aimera et sera aimé; il y habitera jusqu'à la fin de ses jours et ses restes y recevront un honneur que vous ne pourriez lui rendre. Mais je suis heureux de répéter l'accent de cette reconnaissance au milieu de ceux que nous élevons nous-mêmes à l'honneur de sa mémoire, et de faire prêter l'oreille à ces échos lointains de la Baie des Chaleurs se mêlant à ceux de l'Yamaska pour redire, dans un délicieux concert, la bonté du grand cœur que nous honorons en ce jour.

Ce fut en septembre, 1805, que Messire Girouard, après avoir rempli pendant quinze ans, avec l'estime générale, les devoirs du curé à la Pointe-aux-Trembles, fut nommé à la cure de St. Hyacinthe.

Girouard, St. Hyacinthe! voilà deux noms désormais inséparables. C'est que notre ville doit ses premiers développements à son pasteur. Nul ne doute que ce sont les établissements qu'il y a fondés qui l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle sera plus tard; et si ses accroissements lui donnent dans la suite des temps un rang distingué au milieu des cités du pays, on devra, quoique l'action ait été opérée par des moyens différents, on devra associer le nom de Girouard, comme fondateur, à celui de St. Hyacinthe, ainsi que les noms de Champlain à Québec, de Maisonneuve à Montréal.

Qu'était-ce que notre ville, quand Messire Girouard en est devenu le pasteur? quelques maisons réunies autour de l'Eglise; mais la paroisse n'avait pas de limites. C'était une vraie mission, une autre Baie des Chaleurs. Quinze paroisses, à part les établissements religieux des Townships, se sont formées de celle de St. Hyacinthe. La juridiction de Messire Girouard s'étendait depuis St. Aimé jusqu'à Farnham et Durham, et depuis la Présentation jusqu'à Stanstead.

Sans doute la population y était comparativement peu considérable, et dans les townships les catholiques étaient rares. Il y en avait cependant, du moins après un certain nombre d'années, de disséminer partout, si ce n'est peut-être dans les parties les plus voisines de la frontière américaine. Ils avaient à réclamer les secours de leur pasteur. Il n'y avait point de chemins pour les voitures: il fallait s'ouvrir un passage à travers les bois; et marcher quelques fois des jours entiers pour aller administrer un malade. Des voyages moins difficiles, mais qui étaient cependant bien pénibles encore, tout le long des rives de l'Yamaska, où la population se portait d'abord tout naturellement, mettaient souvent à l'épreuve le zèle du curé de St. Hyacinthe. Le missionnaire, qui avait bravé les périls de la Baie des Chaleurs, se trouvait prêt en toute circonstance à voler où l'appelait le devoir: son dévouement ne savait point faire défaut.

Redirai-je les vertus qu'il a fait paraître dans l'exercice de son ministère comme curé; son travail assidu; le soin qu'il apporta à éclairer son troupeau de sa parole, dénuée d'ornements, mais toujours correcte, claire, et pleine d'une instruction solide; sa charité sans borne envers le pauvre, pour qui il tenait toujours ouverts son cœur et sa main; sa bienveillance, sa courtoisie, si aimable par sa simplicité, qui le rendait cher à tout le monde; ses visites dans les familles, si agréables par l'expression de la bonté de son cœur, par un admirable mélange de familiarité et de gravité, qui le faisait aimer et respecter, par ses récits, pleins d'intérêt, malgré la lenteur de sa parole; et j'ajoute, visites si édifiantes par les réflexions pieuses qu'il savait, avec un rare à-propos, mêler à tous les entretiens.

J'en appelle à vous, citoyens de cette ville, habitants de la paroisse de St. Hyacinthe, qui avez eu le bonheur d'être en rapport avec lui et d'être l'objet de son ministère. Vos souvenirs disent incomparablement plus que mes paroles ce qu'a été votre

pasteur. Vos cœurs s'émeuvent à la mémoire de ses vertus et de ses bienfaits. Vous voudriez dire aussi vos impressions pour acquiescer votre reconnaissance. Ah! conservez-les dans vos cœurs jusqu'à vos derniers jours: exprimez-les dans l'occasion à ceux de vos co-paroissiens qui n'ont pas vu l'homme de Dieu que nous regrettons: et surtout rappelez ce qu'il a été à vos enfants dont un grand nombre jouissent des fruits de son zèle pour la jeunesse. Que chaque famille perpétue dans son sein, par une fidèle tradition, le souvenir des qualités et des actes de celui qui a légué aux enfants de l'un et de l'autre sexe, qui en sont les membres, le plus précieux héritage qu'ils puissent recevoir, une éducation élevée, sanctifiée par la religion.

J'ai parlé du curé de St. Hyacinthe, de son zèle à remplir ses devoirs spirituels: mais ne pourrai-je rappeler le titre qu'il a à la reconnaissance publique sous un autre rapport? je veux dire l'impulsion qu'il a donnée à l'agriculture et au défrichement. Devenu propriétaire dans cette partie du pays de terres incultes, il mettait à les rendre susceptibles d'une prompt culture une activité propre à encourager les autres: il offrait à tous l'exemple des travaux qu'il faisait exécuter. Il engagea à s'enfoncer de plus en plus dans la forêt, et il a fait abattre des arbres, à la place desquels diverses églises élèvent aujourd'hui leurs clochers. Grâce à cette impulsion, les premiers établissements canadiens se sont faits dans les townships de l'Est. Messire Girouard a prêté au zèle de ces missionnaires et de ces colons qui, depuis, par un dévouement et un courage si admirables, ont rendu à notre race la plus grande partie de ces contrées, en forçant de reculer la population américaine qui s'y était établie. Il a été le précurseur de la belle et grande œuvre de la colonisation.

Mais je me hâte de me rendre à vos désirs, en vous parlant de son œuvre principale, de celle qui fait la gloire de son nom. Qui donc lui a inspiré la pensée d'élever un collège? à quelle impulsion de son cœur la religion et la patrie doivent-elles cette institution où auraient à se former tant d'hommes appelés au bonheur de les servir?

Un jour le devoir l'oblige à porter le secours de son ministère à l'une de ces familles établies à six ou sept lieues de son Église. Il remonte, parce que c'était la seule voie possible, il remonte en canot le cours de l'Yamaska. Il arrive auprès du pauvre malade qui l'attend depuis la veille, et qui est là ayant à peine le temps, avant la mort, de recevoir les sacrements nécessaires à son salut. Il voit des enfants d'un certain âge déjà, et qui sont à peu près privés de toute éducation religieuse. Son cœur en est ému; il prolonge son séjour en ce lieu, visite les diverses familles du voisinage, entend les confessions, instruit les parents et les enfants, puis reprenant sa légère embarcation, il redescend la rivière. La nuit est venue, les étoiles brillent aux cieux, le silence majestueux des ténédres n'est troublé que par le bruit de l'air qui fend les ondes, ou peut-être par le chant d'un cantique plein d'une foi naïve, que sont entendre, en l'honneur de Marie, ceux qui le conduisent. Il est là devant Dieu, livré à ces sentiments profonds, que les ombres, la solitude, et le charme d'une belle nuit produisent dans l'âme. Il est tout entier sous l'impression de la scène dont il a été témoin au lieu où il vient d'exercer son ministère de prêtre; il s'attendrit sur les besoins de ses paroissiens, dénués des secours les plus nécessaires à leur sanctification, éloignés de l'Église où l'on entend la parole sainte qui fait connaître les devoirs, où l'on reçoit les sacrements qui donnent la grâce de les remplir. Son cœur s'émeut au souvenir de ces enfants sans instruction chrétienne, qui n'ont pas vu encore la maison de Dieu, n'ont point assisté au sacrifice de la victime sacrée, et n'ont point entendu les chants qui glorifient Jésus et Marie. Il se rappelle que quelques-uns de ses paroissiens sont morts sans les secours de la religion, que leurs corps ne sont point dans la terre sainte où reposent leurs pères dans la foi. Il songe à l'accueil qui lui a été fait dans ces familles qu'il a visitées, à la joie que sa présence a répandue partout, au bien qu'il a fait aux âmes, aux désirs de le revoir qui lui ont été exprimés. Oh! alors il a compris mieux que jamais auparavant ce que c'est qu'un prêtre. Il saisit toute la vérité de la parole du Christ à ses Apôtres: "Je vous ai

établis pour que vous alliez et que vous apportiez du fruit et que ce fruit demeure pour l'éternité." Il lui semble entendre des diverses parties de sa vaste paroisse, où il ne peut apparaître que rarement, des voix de vieillards touchant au seuil de l'éternité, d'hommes fatigués par les plus pénibles travaux, de femmes en pleurs, en proie à la désolation, de jeunes gens luttant contre la fougue de passions funestes, d'enfants, dont l'âme pressent, sans les connaître, ce qu'aurait de bonheur pour eux le ministère sacerdotal: il lui semble que ces voix, dans un triste et touchant concert, répètent en accents suppliants: Oh! Seigneur, avez pitié de nous, donnez-nous des prêtres: et son imagination exaltée croit entendre l'écho des rives de l'Yamaska répéter: des prêtres, des prêtres! Il joint sa voix à ces accents: se rappelant la parole de l'Évangile, il demande au Seigneur d'envoyer ses ouvriers pour travailler à la moisson.

Il prie, mais son cœur est désolé. Il demande des prêtres, et il n'y en a pas. Où les prendre? dans toutes les parties du pays il y a les mêmes besoins, et la même difficulté d'y pourvoir.

Sera-ce donc longtemps encore qu'il faudra déplorer cette disette de ministres de Dieu? Il n'y a pas de prêtres: il faudrait en former par cette éducation littéraire et religieuse qui prépare les vocations. Oui, mais les collèges sont rares: il n'y en a que trois sur toute l'étendue du pays. Les distances sont si grandes, les communications si difficiles, les frais d'une éducation reçue au loin si considérables, les revenus des habitants du pays en général si modiques, qu'un certain nombre de jeunes gens, appelés peut-être au service des autels, verront un obstacle insurmontable à leur vocation. Ah! ajoute-t-il, s'il y avait à St. Hyacinthe un collège!... mais hélas! c'est un rêve de la nuit.

Cependant cette pensée est là fixée dans son âme. Pendant qu'il se livre à ces rêveries, je dis mal à ces réflexions, les ombres ont disparu; il se trouve à une distance assez rapprochée de son Église; il voit sur les deux rives des habitations qui annoncent l'aisance, et les premiers rayons de l'aurore se reflètent sur de vastes champs qui promettaient une moisson abondante. Il bénit Dieu de la fertilité qu'il a donnée, en ces années, à ces terres nouvelles: il pense que déjà plusieurs fois une dime assez riche est entrée dans ses greniers, que le défrichement qui s'opère partout va rendre bientôt ses ressources plus considérables encore. Alors comme un éclair rapide traverse son âme: illuminé et embrasé, avec un élan poussé par toute la générosité de son cœur, il s'écrie: je bâtirai un séminaire: je serai des prêtres.

Bientôt toutefois une froide réflexion se présente: mais elle ne ralentit pas l'ardeur de ce sentiment. Oui, il se dit que ses revenus, après tout, ne peuvent suffire à une telle œuvre; qu'il lui faudra s'imposer toutes sortes de privations, renoncer à cette jouissance, même permise, que la richesse acquise par tant de labeurs, peut offrir; que sa vie entière sera dévorée par toutes sortes de sollicitudes; que cette entreprise va lui ravir tout repos. Mais le sacrifice lui sourit: il offre tout à Dieu, il a l'intention de le glorifier: le ciel bénira son œuvre. Il sera aidé par ses paroissiens, par des amis généreux: le collège s'élèvera: il s'y formera des prêtres. Il arrive, chargé de cette pensée qui ne doit plus le quitter: il se recueille, puis il monte à l'autel: il offre son sacrifice avec celui de la victime sacrée: il demande à Dieu s'il lui est agréable. Il croit entendre la réponse donnée à Salomon: *Prosperare et edificare domum Domino Deo tuo*. "Sois prospère en ton dessein, et bâtis une maison au Seigneur, ton Dieu." Et songeant aux ressources qui sont déjà à sa disposition, croyant reconnaître en elles les vues de la Providence, il dit: Je m'appauvrirai, mais je préparerai ce qu'il faut pour les dépenses de cette maison, qui doit glorifier Dieu: *Eccc ego in paupertate meâ preparavi expensas domus Domini*. (2 Par. 22, 14.)

(A continuer.)

DÉPART POUR L'EUROPE. — M. J. D. Rolland, de la maison J. B. Rolland et Fils, s'est embarqué à New-York, sur l'Arago, samedi dernier, le 9 du courant, en route pour le Havre. M. Rolland doit visiter les princi-



pales villes manufacturières de l'Europe, et étendre ses courses jusqu'à Rome. Notre jeune compatriote fait en même temps un voyage d'affaires et d'instruction; nos vœux l'accompagnent, et nous lui souhaitons un heureux retour. Les ordres que l'on donnera à la maison seront transmis de suite en Europe, et exécutés par les soins de M. J. D. Rolland.

### Bibliographie.

Je me rends avec plaisir à l'accomplissement de la promesse que l'*Echo* faisait, il y a quelques jours, d'entretenir ses lecteurs d'un ouvrage de l'Honorable Surlintendant de l'Instruction Publique, que vient de publier M. Eusèbe Sénécal.

Il est rare que l'apparition d'un livre, quel qu'il soit, ne soit pas un événement dans le monde des idées; il y a là, presque toujours, un fait qui mérite d'être étudié. Dans un sens moins large, la *Relation* du voyage de S. A. R. le prince de Galles en Amérique, comme le *Conseiller du Peuple*, comme les *Légendes Canadiennes* de l'abbé Casgrain, comme l'*Histoire du Canada* de l'abbé Ferland, doit avoir sa portée et son enseignement. Il y a là, dans tous ces ouvrages et chacun dans son genre, une perfection de style, une largeur de vues, quelque fois une profondeur de conceptions, dans tous une pensée de travail persévérant qui émeut doucement le cœur de ceux qui aiment le Canada.

Une jeune nation qui possède à sa tête, dans le clergé et dans l'ordre séculier, des hommes qui savent écrire et penser comme les quelques auteurs dont nous venons de parler, ne doit se demander si elle aura une Littérature, ni si elle a une place à part dans l'histoire intellectuelle des temps à venir.

Nous saluons la *Relation* comme un nouvel exemple à proposer à ceux qui aiment le travail, et qui voient dans le succès le fruit d'une tâche laborieusement acceptée et accomplie.

Les nombreux lecteurs du *Journal de l'Instruction Publique* connaissent la manière fraîche, vigoureuse, toujours imagée avec laquelle M. Chauveau traite un sujet. Que de sécheresse offrait à l'écrivain l'itinéraire d'un voyage officiel, où tout était pesé et déterminé d'avance! Pas une parole, pas un geste, pas une démarche, pas un sourire qui n'ait été prévu et coté sous un *premierement* ou un *secondement* dans le programme. Rien de laissé à l'imprévu, au bon mouvement, à la spontanéité; aucune surprise à raconter au lecteur. Et, cependant, l'honorable écrivain n'a pas reculé devant la tâche. J'avouerai même que cette décision m'a inspiré un instant de frayeur: que peut le style pour égayer l'ennuyeuse et circonspecte harangue; comment encadrer cette série d'ovations, de levers, de réceptions discutées et réglées à Londres avant même le départ de l'auguste visiteur; comment jeter du nouveau sur tout cela? Comment éclairer, aux doux rayons d'un beau style, ces scènes ternies au soleil blafard du programme officiel?

La réponse est faite; c'est un triomphe de travail, de bon goût, de savoir-faire et de ressources d'esprit: c'est un tour de force. Nous en félicitons M. Chauveau; nous en félicitons les Lettres françaises en Amérique.

On se tromperait étrangement si on allait croire que l'historien ne s'est borné qu'à éviter les redites dans sa

relation du voyage peu accidenté de Son Altesse Royale. Il note soigneusement; il copie pour ainsi dire tout ce qui se passe à l'arrivée, pendant le séjour et au départ des différentes étapes faites par le Prince de Galles: puis, cela fait, il prend hardiment sa course à travers le remue ménage officiel, s'assied au pied de chaque monument qu'il rencontre pour en faire l'histoire, compulse les annales politiques et statistiques de tous les pays qu'il traverse pour en faire une brève et savante analyse, interroge la nature de chaque pays pour la faire parler sur ses richesses. Il entend à travers soixante ans de ruines et de mouvement matériel, les voix acadiennes qui pleurent encore les pleurs du passé; il entrevoit l'avenir intellectuel et civilisateur de chaque contrée qu'il parcourt; il décrit les villes, leurs beautés, leurs progrès, leur site. Après que le cortège royal a franchi le seuil de chacune de nos institutions, annaliste intelligent, il y demeure pour savoir les noms de leurs fondateurs, leur mission, les fruits déjà portés: il prolonge ses visites partout et partout il intéresse, instruit et récréé.

Voilà le livre: il a deux cents pages, est imprimé avec ce goût et cette perfection de tout ce qui sort des ateliers de l'imprimeur du *Journal de l'Instruction Publique*; et puis, je ne parle pas des nombreuses et excellentes gravures qui s'adressent aux yeux en même temps que le style s'adresse à l'intelligence.

Lecteur, le moyen le plus sûr et le plus simple d'encourager les œuvres de l'esprit en Canada c'est de les acheter lorsqu'elles vous sont recommandées: et veuillez bien remarquer que ceci n'est pas une réclame. J'ai horreur des réclames, je les laisse aux marchands d'annonces: au contraire, prenez ce que je vous dis au sérieux; puis, vous m'en direz des nouvelles et vous me remercierez.

JOSEPH ROYAL.

*Considération sur l'Agriculture Canadienne*, au point de vue religieux, national et du bien-être matériel, par un ami de l'éducation. Brochure in-12 de 59 pages: 13 cts.

NOTE DE L'AUTEUR.—Les *considérations sur l'agriculture* ne sont point un traité spécial sur cet art, comme le titre l'indique assez du reste; mais simplement un ensemble de motifs et de moyens propres à inviter tous les amis du pays, et surtout les hommes en pouvoir et d'influence, à relever parmi nous et à consolider sûrement la noble et vitale profession de l'agriculteur.

Entreprises uniquement en vue du bien public, ces *Considérations*, mises à la portée de tout le monde, peuvent circuler dans toutes les classes, il nous semble, avec quelque utilité.

L'auteur voit avec plaisir que M. le docteur Pâquin s'est proposé de publier, lui aussi, son petit traité d'agriculture; c'est, pour l'auteur des *Considérations*, un motif d'actualité de plus. Donner ensemble au public sérieux et à la classe agricole les motifs et les principes d'une culture utile et générale, c'est, il nous semble encore, rendre un double service à la cause.

Ces petits ouvrages sur l'agriculture, étant des œuvres de propagande et non de profit pécuniaire, tous peuvent s'intéresser à les répandre. Leur prix modique leur donne entrée partout, dans les écoles et dans les familles. Chez J. B. Rolland et Fils.